

Grand Saconnex

FÉVRIER 2018 / N°94

informations

Budget 2018
p.8

Nouveauté
permanence emploi
p.10

Quelle qualité de vie
au Grand-Saconnex ?
p.4



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

Quelle est la qualité de vie au Grand-Saconnex ? Vaste question à laquelle le Conseil administratif a souhaité donner un début de réponse via l'enquête qui a été menée dans la commune entre les mois de juillet et août 2017.

En effet, alors que la commune mettait en place le nouveau dispositif des correspondants de nuit, nous avons souhaité prendre le pouls de la population, réaliser une « photographie » de la situation telle qu'elle est perçue par les Saconnésiennes et Saconnésiens.

Cette vaste enquête, à laquelle plus de 700 personnes ont participé (merci à elles !) a permis de mettre en évidence une qualité de vie jugée comme bonne, voire très bonne, par une écrasante majorité de la population. Deux ombres au tableau toutefois : la problématique du bruit et celle des salissures, le plus souvent en lien avec les objets encombrants débarrassés çà et là. Ces problématiques sont cependant ponctuelles, localisées en certains endroits de la commune et nos services travaillent pour les résoudre.

Vous pourrez découvrir le détail des conclusions de cette étude aux pages 4 et 5 de votre journal. Ce qu'il faut en retenir, malgré les quelques ombres au tableau évoquées : il fait bon vivre au Grand-Saconnex ! Nous le savions, mais quand ce sont les habitants qui le disent, c'est encore mieux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



M. Bertrand Favre, Maire



M. Jean-Marc Comte



M. Laurent Jimaja



Retrouvez votre
commune sur Facebook
facebook.com/GrandSaconnex



Intréressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
[www.grand-saconnex.ch/fr/
newsletter](http://www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter)

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérangère Delfolie
Couverture : Jean-Jacques Kissling
Crédit photos : Michael Winters, Fotolia, Niko,
administration communale
Conception graphique : Level Studio
Impression : Imprimerie Chapuis
5'500 exemplaires

Prochaine parution :
Jeudi 1^{er} mars 2018



Ciné à la patinoire

Vendredi 23 février, rendez-vous à 19h à la place de Fête pour la projection de « L'âge de glace », tout public dès 6 ans.

Habits chauds conseillés, couvertures à disposition.

Location de patins offerte, soupe, thé ou vin chaud offerts.

Restauration à la yourte.

En cas de météo incertaine, tél. 1600 dès 12h le jour de la projection.



Ciné à la patinoire



Vendredi 23 février 2018

« L'âge de glace »

Parc du Château-Pictet

Place de Fête à 19h

Entrée libre - soupe, thé ou vin chaud offerts, location de patins offerte

Festival Antigél

Concert de Lina Tullgren



Quand une jeune artiste se frotte au répertoire d'Elliott Smith pour trouver le sien, on sait que c'est déjà gagné. Son 1^{er} album Won en est la sublime preuve.

Tu veux faire quoi quand tu seras grande ?

Pour Lina Tullgren, cette question n'est rien d'autre que le reflet de l'enfer dans un miroir rétrécissant. Mais la petiotte

de Nouvelle-Angleterre envisage pourtant l'âge adulte avec une étrange fascination. Mieux (ou pire): une profonde maturité. Après avoir manipulé le violon comme une éprouvette de laboratoire, elle a fricoté avec le bluegrass pour finalement labourer un champ d'exploration qui est le sien.

Ballades lumineuses à l'écorce américaine, denses envolées introspectives, on voit bien Lina Tullgren refaire le monde avec Warpaint et Anna Calvi.

Concert de Lina Tullgren Festival Antigél



Lundi 5 février 2018

Salle communale des Délices à 20h30

Billetterie : www.antigel.ch

Résultat du sondage sur la qualité de vie au Grand-Saconnex

Vous, habitants de la commune, avez eu la possibilité de répondre à un sondage durant l'été 2017, dont les résultats montrent que la qualité de vie est bonne au Grand-Saconnex, malgré certaines nuisances qu'il faut apprendre à mieux gérer.

En effet, à l'occasion du lancement du dispositif des correspondant-e-s de nuit, la commune a mandaté l'entreprise TC Team Consult, spécialisée dans les sondages, pour effectuer une analyse sur la cohabitation et la qualité de vie.

Près de 700 personnes ont répondu au sondage

permettant ainsi de garantir une bonne représentativité de la population et de tirer des enseignements solides. Il couvre des questions qui touchent tous les services de la commune et permet d'identifier les problèmes principaux et les moyens d'y faire face. Etant donné la diversité de la commune, entre nouveaux quartiers d'immeubles et zones villas, les réponses sont inévitablement variées.

Bonne qualité de vie mais récurrence de certaines nuisances

Tout d'abord, mentionnons que les habitant-e-s jugent leur qualité de vie au Grand-Saconnex plutôt bonne, voire très bonne, à hauteur de 90%, et ce dans tous les quartiers. Cependant, en précisant les questions, il a été possible d'identifier certains problèmes du quotidien, qui demandent à être mieux prévenus ou traités.

Deux nuisances principales touchent la population : le bruit subi au domicile et le manque de propreté des espaces extérieurs (privés ou publics). Concernant le bruit, il est souvent récurrent, soit une fois par semaine ou plus. Il vient principalement des gens parlant fort à l'extérieur (pour les habitants d'immeubles), des voisins directs mais aussi de la circulation ou des avions.

Le manque de propreté est, quant à lui, majoritairement lié aux débris hors poubelles et aux objets abandonnés.

Il est intéressant d'observer que chaque quartier se distingue par certaines spécificités. Par exemple, la présence



de personnes gênantes dans l'espace public se trouve essentiellement dans le quartier du Pommier, alors que le parcage sauvage est relevé dans les zones villas.

Notons également qu'il ne ressort pas de cette étude de clivage entre générations : l'image des jeunes qui feraient du bruit et des seniors qui s'en plaindraient ne se confirme pas. Toutes les classes d'âge sont concernées, avec une gêne légèrement plus forte chez les moins de 50 ans, probablement due au fait que ce groupe est plus présent dans l'espace public.

Comment réagir face aux nuisances ?

Le fait de subir des nuisances n'implique pas forcément une prise d'action. La majorité ne fait rien pour réduire la source du problème, semble se résigner ou, malheureusement, pour une minorité, laisse la colère s'accumuler. Quand les personnes réagissent, c'est d'abord à titre individuel, essayant de régler le problème directement par le dialogue (demander à un voisin de faire moins de bruit, indiquer les heures autorisées pour les travaux, indiquer de ramasser les débris, etc.). Lorsqu'une demande d'aide est formulée, c'est essentiellement auprès des concierges ou de la Police municipale, selon le sujet. Entreprendre quelque chose n'amène cependant que des résultats mitigés : en général, le problème se manifeste à nouveau, il n'est pas résolu de manière durable.

Le sondage montre que subir des nuisances a un impact sur le sentiment de sécurité. Il importe qu'au niveau communal, des offres de soutien soient proposées. Les correspondant-e-s de nuit complètent donc les institutions existantes. Le dispositif est activé précisément pour répondre aux problèmes qui semblent récurrents, afin d'aider les habitant-e-s à les résoudre.

Sentiment de sécurité

La question du sentiment de sécurité mérite qu'on s'y penche plus précisément, car elle révèle quelques subtilités riches en enseignements.

D'abord, et bien que le constat soit globalement bon, on doit constater que les femmes se sentent significativement moins en sécurité que les hommes. Ce constat n'est pas propre au Grand-Saconnex, il se retrouve dans la plupart des analyses de ce type. Il nécessite une attention particulière, car l'accès à l'espace public doit être garanti pour toutes et tous en tous temps et en sérénité.

La dimension générationnelle est ici aussi intéressante. Comme pour les nuisances, on n'observe pas de différences fortes entre les différentes tranches d'âge. Les habitant-e-s de plus de 65 ans sortent certes moins la nuit, mais ne se disent pas moins en sécurité. C'est le signe d'une bonne cohabitation entre générations.

Enfin, le sentiment d'insécurité est lié au fait de subir des nuisances. Plus on est exposé aux nuisances, plus le sentiment de sécurité se voit diminué.

Conclusion

Les problèmes de cohabitation qui ont été relevés et analysés sont typiquement du ressort des correspondant-e-s de nuit. Il s'agit de problèmes non-pénaux, d'incivilité, de vivre ensemble. La commune encourage la population à avoir recours aux correspondant-e-s de nuit pour les régler et continuer à améliorer sa qualité de vie.



Tél. 0800 1218 00
du jeudi au samedi de 18h à 2h

Police municipale

Tél. 0800 1218 18





Behnam et Mehri Yaghoubinia

Près de chez vous

Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les commerces du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro le Tabac-journaux-loterie du chemin Edouard-Sarasin.

Le kiosque propose la presse nationale et internationale, les jeux de loterie et le PMU, le tabac mais également des articles de dépannage de première nécessité. Alimentation, produits surgelés, produits de nettoyage, articles de papeterie, produits d'hygiène. Tout ce qu'il faut pour organiser un apéritif mais aussi les bonbons et chocolats qu'affectionnent particulièrement les enfants.

Mehri et Behnam gèrent le kiosque depuis plus de 6 ans. Auparavant, Behnam était informaticien dans une grande entreprise genevoise, il a perdu son poste et à son âge il était difficile de trouver un emploi. C'est alors que son épouse, Mehri, alors femme au foyer, lui a proposé d'ouvrir un kiosque. Ils se sont renseignés et ont cherché une arcade à reprendre. C'est comme cela qu'ils sont arrivés au Grand-Saconnex.

Tabac-journaux-loterie



Chemin Edouard-Sarasin 24C
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 788 33 39
kiosque.gs@gmail.com

Horaire d'ouverture :

7/7

du lundi au vendredi de 7h à 20h30

samedi de 7h30 à 21h

dimanche de 8h à 20h

En 2011, lorsqu'ils ont démarré leur activité, c'était difficile, ils n'y connaissaient rien mais maintenant, ils sont rodés et adorent leur métier.

Le kiosque est ouvert 7 jours sur 7. Il est géré par ce sympathique couple secondé par une personne qui vient les aider une fois par semaine pour ranger la marchandise livrée. Ils connaissent bien leurs clients et ont beaucoup d'habitues, des gens du quartier. D'ailleurs,

pour les habitués qui ont de la peine à se déplacer, ils livrent gratuitement les journaux.

Pour Mehri, le kiosque est sa maison, elle y est plus souvent que dans son appartement, rigole-t-elle. Elle adore son métier, le contact avec les gens. Ensemble, ils se partagent les tâches : pour Madame, la gestion de la presse, pour Monsieur l'administratif et la gestion du stock. Ils forment une bonne équipe, s'entendent très bien.

Ils participent à la vie communale aussi, puisque c'est au kiosque que l'on peut louer ou acheter les discs golf pour aller jouer au parc Sarasin. Sport pour tous, ils connaissent !

Les clients entrent et sortent, accompagnés d'une parole gentille, prévenante. C'est sûr, le couple Yaghoubinia a le sens de l'accueil.

La ville du Grand-Saconnex a à cœur de préserver une économie locale et encourage les habitants à profiter de l'offre proposée par les commerces de la commune.

Nouveaux horaires pour l'état civil

L'état civil arrondissement « Grand-Saconnex & Pregny-Chambésy », situé à la route de Pregny 47, est désormais ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Jardins des Blanchets

Une dizaine de parcelles de jardinage sont disponibles.

Pour plus d'informations, merci de contacter le Président des Jardins des Blanchets, M. Walter Munoz au 079 615 60 61 ou par courriel wimows@gmail.com



Budget 2018

Une fois de plus, l'élaboration du projet de budget a été difficile.

La première version du projet de budget 2018 soumise au Conseil administratif faisait état d'un déficit abyssal. Or, les communes sont tenues légalement de présenter un budget à l'équilibre, les déficits n'étant pas autorisés.

Il a donc fallu retrousser ses manches et trouver le moyen de faire des économies.

Celles-ci ont porté notamment sur les rubriques de charges des biens et services, qui ont été diminuées linéairement de 5%. Des dépenses ponctuelles jugées non indispensables ont été supprimées. L'engagement de certains nouveaux collaborateurs, nécessaires pour faire face à l'augmentation des tâches de l'administration, a été décalé dans le temps, d'un trimestre voire d'un semestre. Cette liste d'économies n'est pas exhaustive.

A noter que le projet de budget 2018 a été élaboré selon le nouveau plan comptable MCH2. Ce nouveau modèle comptable harmonisé succède au MCH1, qui était appliqué à Genève depuis 1987 ! MCH2 fournit les bases de présentation des états financiers des cantons et des communes. Il a été développé par le Groupe d'étude pour les finances cantonales à la demande de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances.

MCH2 modifie les données qui sont votées par le Conseil municipal. Pour simplifier, le vote s'effectue sur des rubriques « regroupées », ce qui donne davantage de marge de manœuvre à l'administration pour, par exemple, compenser le moins-dépensé d'une rubrique avec un dépassement sur une autre. Ce changement de référentiel était souhaitable. Il rend cependant les comparaisons avec l'ancien référentiel plus

compliquées, puisque certaines rubriques du plan comptable ont été regroupées, alors que d'autres ont été subdivisées en plusieurs rubriques.

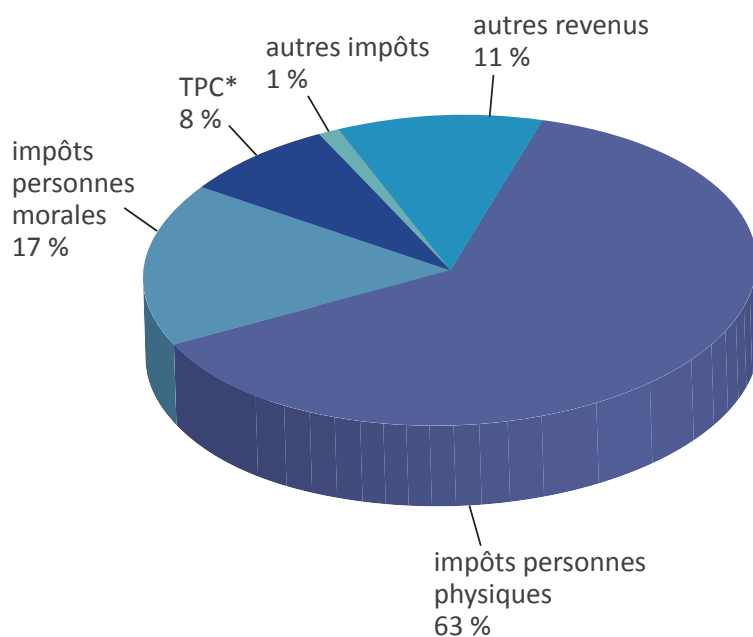
A noter en particulier dans le projet de budget 2018 :

- le financement de 15 places de crèche supplémentaires auprès de la Fondation de la petite enfance. Ces places additionnelles seront « louées » à la ville de Genève dans des institutions situées à proximité de notre commune. Le nombre total de places offertes en crèches passera ainsi à 119 ;
- avec le nouveau modèle de comptes MCH2 et à partir de 2018, les amortissements ne sont plus liés à la date d'ouverture du crédit mais à la date de livraison des travaux. Pour 2018, les amortissements prévus sont de CHF 8'030'703.- ;
- comme chaque année, l'aide au développement a pu être maintenue à un niveau élevé, soit 0,7% des charges budgétées.

Au final, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité, dans sa séance du 13 novembre 2017, le budget de fonctionnement 2018

présentant un montant de CHF 43'122'032.- aux charges et de CHF 43'242'986.- aux revenus, soit un boni de CHF 120'954.-. Il a également fixé, à l'unanimité, à CHF 30.- le montant minimum de la taxe professionnelle pour 2018 et à 44 le nombre de centimes additionnels pour 2018. Il a approuvé, à l'unanimité, à 100 le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément de l'impôt sur les chiens.

Budget 2018 - répartition des revenus



* Taxe professionnelle communale

Réaménagement de la route de Colovrex

Comme vous l'avez sans doute remarqué, les travaux de réaménagement de la route de Colovrex ont débuté depuis le 15 janvier dernier. Durant le mois de février la route sera fermée.

Etape 2 : du 29 janvier au 11 février 2018 - Fermeture de la route de Colovrex entre l'Ancienne-Route et la Place de Carantec – Durée : 13 jours.

Etape 3 : du 12 au 25 février 2018 - Fermeture de la route de Colovrex entre l'Ancienne-Route et La Voie-du-Coin – Durée : 13 jours.

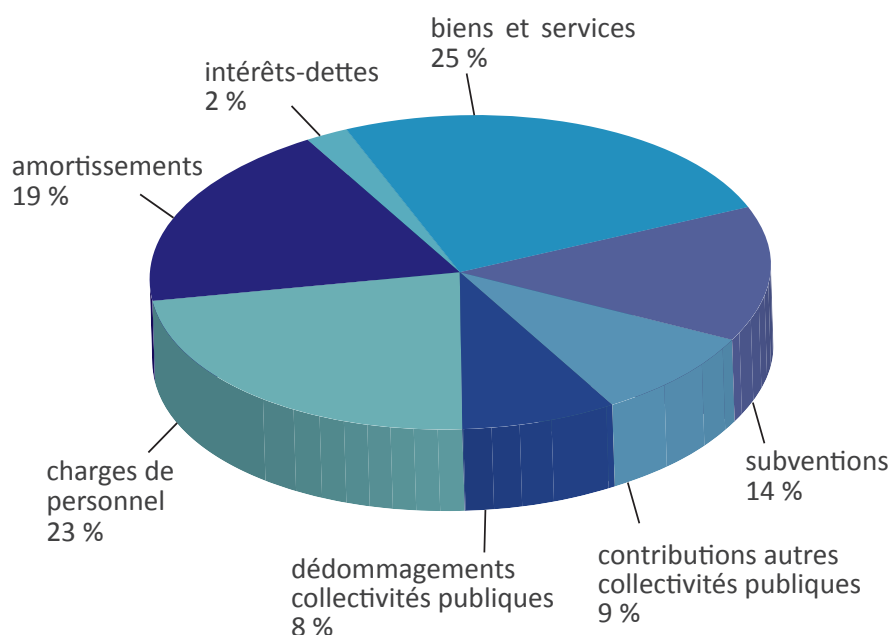
Nous vous rappelons que les accès véhicules, piétons et vélos, aux commerces et aux parkings (privés – publics – souterrains) sont garantis en tout temps. **N'hésitez donc pas à vous rendre dans les commerces du village.**

Les 2 premières heures de stationnement dans le parking souterrain de l'école Village sont gratuites durant les travaux, afin de faciliter l'accès aux commerces du Village. Nous vous rendons attentif au fait que vous devez tout de même prendre un ticket à l'horodateur.

La ligne de bus 53 est en fonction durant les travaux, via une navette qui relie la place de Carantec au terminus Machéry.

Plus d'infos sur www.grand-saconnex.ch

Budget 2018 - répartition des dépenses



Nouveauté 2018 : permanence emploi

Ce moment est à vous ! Chaque lundi après-midi, venez poser vos questions, développer votre réseau, créer votre CV et vos lettres de motivation. Venez préparer vos futurs entretiens d'embauche, développer votre présence sur les réseaux sociaux, choisir la formation qui complétera votre cursus ou encore tout simplement poser vos questions qui touchent au marché de l'emploi, à votre employabilité et aux formations !



Quoi, comment, pour qui, quand et où ?

Quoi : un lieu et des compétences pour vous accompagner dans vos démarches professionnelles.

Comment : une professionnelle dans le domaine met ses compétences à votre service.

Pour qui : chaque habitant-e de la commune concerné-e par son employabilité, sa carrière ou ses projets professionnels.

Quand : chaque lundi de 14h à 18h, sans rendez-vous (dès le lundi 5 février 2018).

Où : Mairie du Grand-Saconnex, salle Rivoire - route de Colovrex 18 .

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Mme Nicole Hauck Bernard par courriel n.hauck@grand-saconnex.ch ou par téléphone 022 920 99 00.

Cette prestation est organisée par votre commune en partenariat avec Mme Marie Aumeunier, responsable de peps!

Permanence emploi



Mairie du Grand-Saconnex, salle Rivoire
les lundis de 14h à 18h, sans rendez-vous

permanenceemploi@grand-saconnex.ch

peps ! Petite entreprise
pour la performance
et la solidarité

Un Jeu rigolo avec Niko



Réponse : Grand - Sac O Nez

Un Noël lumineux

Les aînés de la commune ont été conviés à fêter Noël le jeudi 21 décembre 2017 à Palexpo.

La salle est prête, déjà les aînés arrivent. Choisir sa place pour bien voir le spectacle ou plutôt pour discuter avec ses voisins de table, à chacun sa priorité !

Au final, 378 aînés contents de leur après-midi : goûter, chorale de l'école Place, discours des autorités communales, spectacle « 1950 » et « lumineux » de Lila Choupa Hoops accompagnée de ses cerceaux et le grand final : le repas de Noël servi par une quarantaine de bénévoles !

Un grand merci à tout ceux qui font de ce moment un instant magique, employés communaux, bénévoles, autorités communales et bien sûr les aînés du Grand-saconnex pour leur présence. A l'année prochaine !



M. Jean-Marc Comte, Conseiller administratif, M. Bertrand Favre, Maire, Mme Sandra Portier, Présidente du Conseil municipal et M. Laurent Jimaja, Conseiller administratif



Lila Choupa Hoops

Vidéosurveillance

Lors de la séance du 16 octobre 2017, le Conseil municipal a voté l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 249'000.- pour l'entretien et la mise à niveau du réseau de vidéosurveillance communal.



L'audit du réseau de vidéosurveillance communal réalisé durant l'année 2017 a permis de mettre en évidence les problématiques suivantes :

- la vétusté des caméras existantes dont la définition des images n'est plus satisfaisante au vu de la technologie actuelle ;
- le manque de caméras sur des sites déjà équipés et l'absence de caméras sur d'autres sites, ne permettant pas une couverture satisfaisante.

Les caméras de surveillance existantes vétustes vont être remplacées par des caméras de nouvelles générations, sur les sites suivants :

- écoles Village, du Pommier et La Tour ;
- CVHS et Ferme Sarasin ;
- éco-points des Burgondes, Giacometti et Gardiol.

Les sites nécessitant l'ajout de caméras de surveillance afin de répondre aux besoins de la police municipale sont les suivants :

- éco-points de Carantec, du Jonc et La Tour ;
- buvette du parc La Tour et Ferme du Pommier.

Ces travaux seront réalisés durant le premier semestre de cette année.

Aéroport : isolation acoustique

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a validé le nouveau concept de mesures d'isolation acoustique (MIA) de l'aéroport de Genève qui décrit les modalités de mise en œuvre des MIA pour les locaux à usage sensible au bruit.

Environ 3'200 logements devront être insonorisés dans un délai de 10 ans, soit d'ici fin 2026 pour un montant total estimé à 87 millions de francs à charge de l'exploitant de l'aéroport.

Pour rappel, en 2001, l'OFAC avait donné son aval au règlement d'exploitation pour l'aéroport de Genève. Celui-ci exigeait la réalisation d'un concept de MIA approuvé en 2003, pour les bâtiments exposés à un bruit supérieur aux valeurs d'alarme fixées par l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit. Mais un nouveau concept a été exigé par l'OFAC, car la charge sonore sur les locaux à usage sensible a augmenté de plus d'un décibel deux années de suite. Cette augmentation ayant été constatée en 2013, l'aéroport a été contraint d'élaborer un nouveau concept qui a été soumis à l'OFAC et a été validé par ce dernier le 18 septembre 2017.

Le nouveau concept porte non seulement sur les bâtiments soumis à un bruit supérieur aux valeurs d'alarme mais englobe aussi l'insonorisation des bâtiments soumis à un bruit supérieur aux valeurs d'immission. Il fixe les détails relatifs à la réalisation des travaux d'insonorisation : le périmètre des bâtiments concernés est délimité, les modalités pratiques sont précisées et le déroulement des interventions est planifié en définissant différentes priorités.

Le lien suivant permet de comprendre le déroulement du programme d'insonorisation et de saisir quels en sont les bénéficiaires : www.gva/insonorisation

Dans le cadre de la procédure de validation du nouveau concept, l'OFAC a consulté l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Canton de Genève et a permis notamment aux communes concernées (Aire-la-Ville, Bellevue, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Satigny, Vernier et Versoix) de faire valoir leurs droits.

Vœux à la population et Mérite saconnésien

La manifestation a eu lieu le vendredi 12 janvier à la salle du Pommier ; vous êtes venus nombreux recevoir les vœux des autorités communales pour l'année à venir et applaudir les lauréats du Mérite saconnésien.

M. Bertrand Favre, Maire, a profité de ce moment pour présenter les différents services de l'administration communales. En compagnie de Mme Sandra Portier, Présidente du Conseil municipal, ils ont annoncé le résultat du concours pour trouver un nom de la Ferme du Pommier, elle s'appellera : Ferme Pommier.



Ensuite, place au Mérite saconnésien ! Deux lauréats cette année, le Tennis club Grand-Saconnex et Moncef Assa pour ses résultats en karaté.

La soirée s'est terminée par un apéritif dans un moment de partage très convivial entre la population, les autorités communales, les méritants et leurs familles.

Toutes les photos des vœux à la population et du Mérite saconnésien sur [www.grand-saconnex](http://www.grand-saconnex.ch), rubrique actualités, galerie photos.

Engagement

Le 1^{er} janvier 2018, M. Carlos Manuel ALVITES CALADO a été engagé en qualité d'aide-jardinier au service des parcs.

Le Conseil administratif lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex.



Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires représentent un problème de santé publique. En effet, les poils de la chenille sont urticants et allergisants. Ces poils attaquent les muqueuses et provoquent des points rouges sur les parties découvertes de la peau. Attention également à vos compagnons à quatre pattes.

Lorsque vous découvrez un nid de chenilles processionnaires, que faut-il faire ? Ce que dit la loi : règlement sur la conservation de la végétation arborée (RCVA) :

Art. 21A(10) Chenilles processionnaires
1 Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids de chenilles processionnaires, ou de mettre en place des mesures visant à éviter la propagation de ces insectes, dès leur apparition et jusqu'au 15 février de chaque année.

Plus d'informations sur :

<http://ge.ch/nature/actualites/se-proteger-contre-les-chenilles-processionnaires>

AGENDA



Film documentaire «Land Grabbing» Festival du film vert

Film documentaire «Land Grabbing»
de Kurt Langbein (2015)
(en coopération avec le Festival du film
vert)

Ce documentaire nous montre l'impact
de divers projets d'« agrobusiness »,
qui amènent en Europe comme presque
partout dans le monde, au phénomène
dramatique de l'accaparement des
terres. Film très rythmé, avec de magni-
fiques images. Suivi d'un débat.

Vendredi 2 mars 2018
Salle communale des Délices à 19h30
Apéritif offert par Swissaid et
la commune
Diffusion du film à 20h
Entrée libre

Test national des moyens d'alarme

Le prochain test national des sirènes
aura lieu le mercredi 7 février 2018
dès 13h30.

Les différents essais permettront notam-
ment de contrôler entièrement le ré-
seau cantonal d'alarme à la population
(sirènes d'alarme générale et sirènes
d'alarme-eau).

La patinoire et la yourte

Dernière ligne droite

La patinoire fermera ses portes le dimanche 4 mars au soir.

Venez profiter des 600 m2 de glace. Patinage mais aussi pro-
jection cinéma le vendredi 23 février avec Ciné à la patinoire.

Sans oublier la Yourte, qui vous propose fondues et raclettes
ainsi que d'autres mets et boissons revigorants.

*La Yourte est gérée par T-Interactions, association sans but
lucratif active dans la défense et le développement de l'inté-
gration sociale individualisée des personnes qui vivent avec
des difficultés d'adaptation professionnelle et sociale.*

*Face aux phénomènes d'exclusion et de ségrégation sociales
qui reposent sur les différences, les déficiences et les diffi-
cultés d'adaptation, l'association propose des mécanismes
d'adaptation et d'intégration communautaire qui s'appuient
sur les forces, les capacités et les potentialités des personnes,
de leurs proches et de la communauté.*



Les sociétés communales se présentent

Ce feuillet permet aux sociétés et associations communales de se présenter. Il paraît 3 fois par an dans les GSI des mois de février, mai et septembre.

Ne figurent dans ce feuillet que les informations qui nous ont été communiquées.

La liste exhaustive des sociétés communales se trouve sur le site internet www.grand-saconnex.ch

L'ensemble folklorique La Colombière

L'ensemble a été fondé par un groupe d'amis, avec le soutien des autorités communales du Grand-Saconnex en 1973.

« La Colombière » est composée :

- d'une chorale, dirigée par Madame Luisa Florez ;
- d'un groupe de danse populaire dirigé par M. Eric Voramwald, moniteur.

L'ensemble folklorique a pour but de pérenniser les us et coutumes de notre région, le chant, la danse, la musique populaire et traditionnelle.

Venez à notre rencontre, le jeudi soir à la Ferme Sarasin pour chanter, de 20h à 22h (chemin Edouard-Sarasin 47, au Grand-Saconnex, salle du 1^{er} étage – en haut de l'escalier).

Le vendredi soir à l'école La Tour, pour danser de 20h15 à 22h (chemin du Pommier 15 au Grand-Saconnex, salle de rythmique).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Président Denis Bourgoïn, tél. 079 614 76 51 ou par courriel denis.b@bluewin.ch
40, avenue du Gros-Chêne - 1213 Onex
Tél. 022.793.81.97

L'ensemble de la Colombière vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.



Association Reconnecter

Se reconnecter à soi-même et aux autres



L'association Reconnecter vous propose des cours et des ateliers pour vous aider à vous sentir mieux dans votre corps, votre esprit et dans vos relations.

Cours d'essai gratuit.

Cotisation annuelle : CHF 20.-

Cours : par trimestre : CHF 160.-

(à part méditation enfants : CHF 120.-)

- lundi - 8h15-9h15 - Méditation pleine conscience¹
- mardi - 8h15-9h15 - Yoga¹
- mardi - 17h15-18h - Méditation enfant 7-12 ans¹
- mercredi - 8h30-9h30 - Mouvement senior²
- mercredi - 20h-21h - Yoga²
- samedi - 11h-12h - Yoga³

¹Espace Pom, salle Dojo

²Salle de rythmique de l'école La Tour

³Espace Pom', salle Reinette du Canada

Professeurs :

Yoga : Nathalie Doswald

Méditation : Daniella Favre

Mouvement : Véronique Miège

Toutes les informations sur les cours, les ateliers et les prix se trouvent sur **www.reconnecter.org**.

Courriel : association.reconnecter@gmail.com

Présidente : Mme Nathalie Doswald, tél. 078 921 03 43.

ALIQT

Taverney, François-Lehmann,

un quartier : La Tour

une association : L'ALIQT

Activités passées et actuelles de l'ALIQT :

- obtention du démontage des antennes de téléphonie mobile ;
- accès limité Taverney - Pommier ;
- partenariat avec l'Asloca ;
- dialogue avec les autorités communales ;
- dialogue avec les régies du quartier.

Pour une cotisation annuelle de CHF 40.- :

- vous serez membre de notre association ALIQT ;
- vous serez également membre de l'ASLOCA ;
- vous pourrez vous exprimer au sein d'un groupe pour faire valoir vos idées et vos droits ;
- vous pourrez participer à l'évolution de votre quartier.

Intéressé par l'association ?

Contactez Evelyn Vergari, Secrétaire, tél. 022 798 50 40 ou par courriel evergari@bluewin.ch

Association des Amis du Four à Pain

L'Association des Amis du Four à Pain existe depuis 1997.

Son premier but est de réunir des personnes autour du pain.

A cette occasion, elle organise chaque année

3 manifestations :

Samedi 20 janvier 2018 de 8h à 14h

Petit-déjeuner gourmand, dès 11h

Assiettes gourmandes

Samedi 2 juin 2018 de 8h à 15h

Fête du pain - Pains en fête

Samedi 13 octobre 2018 de 8h à 13h

Petit-déjeuner automnal et matinée enfants

Création par les enfants, sur inscription, d'une tresse pour papa et maman



Le deuxième but de l'Association est d'organiser des **cours de fabrication de pains pour les adultes** au Foyer de la Ferme Sarasin :

Printemps

1. Mercredi 7 février
Pain à la bière – Fouace à la fleur d'oranger
2. Jeudi 8 février
Pain à la bière – Fouace à la fleur d'oranger
3. Jeudi 8 mars
Pain aux noisettes – Taillaule
4. Mercredi 18 avril
Steusel – Tresse tricolore
5. Jeudi 19 avril
Steusel – Tresse tricolore

Automne

6. Jeudi 27 septembre
Steusel – Tresse tricolore
7. Mercredi 17 octobre
Pain aux noisettes – Taillaule
8. Jeudi 18 octobre
Pain aux noisettes – Taillaule
9. Mercredi 31 octobre
Pain à la bière – Fouace à la fleur d'oranger
10. Jeudi 17 novembre
Pain à la bière – Fouace à la fleur d'oranger

Inscription sur notre site internet ou par courrier.

Le prix des cours est de CHF 15.- pour les membres et de CHF 30.- pour les non-membres.

Maximum 2 cours par personne.

Afin de soutenir l'Association des Amis du Four à Pain, vous pouvez devenir membre en versant la somme de CHF 20.- par personne sur notre compte postal : 85-310692-7

Vous recevrez ainsi régulièrement les informations sur nos activités.

Notre site internet www.fourapain.ch vous permet de vous inscrire directement à nos cours et de trouver tous les renseignements sur nos activités.

Pour tout renseignement complémentaire :
info@fourapain.ch

Important :

Nous sommes à la recherche d'un boulanger pour aider Denis et Alain lors de nos 10 cours adultes de 18h à 22h environ et lors de nos manifestations (3 par année). Si vous êtes intéressé, adressez-nous un mail à info@fourapain.ch. Merci.

S+ samaritains

Section du Grand-Saconnex

Une nouvelle année a commencé et les Samaritains du Grand-Saconnex ont rajeuni ! De nombreux jeunes et quelques moins jeunes ont rejoint la section, ce qui nous apporte beaucoup d'énergie et de dynamisme.

Que faisons-nous ?

Nous suivons des cours de formation continue, grâce à nos monitrices et notre moniteur qui nous font faire des exercices pratiques de premiers secours, le premier mercredi du mois, au CVHS, de 19h30 à 21h30.

Le comité gère les affaires courantes, telles que l'organisation des postes sanitaires, la mise à disposition, la vérification et le renouvellement du matériel utilisé sur les postes ou lors des exercices, l'organisation des collectes lors de dons du sang (deux à trois fois par an), les cours donnés au public et aux membres de la section et la trésorerie, entre autres activités.

N'oublions pas les moments conviviaux, tels que le pique-nique de juin autour d'un exercice ou encore la soirée de fin d'année réunissant tous les membres actifs de la section.

Que souhaitez-vous faire ?

Prendre des cours de secourisme ? Vous pouvez consulter l'offre de cours sur le site de l'AGSS (Association Genevoise des Sections de Samaritains) : www.agss.ch et vous y inscrire en ligne aux dates souhaitées et dans la commune de votre choix.

Rafraîchir des connaissances un peu lointaines ? Suivre une formation continue et devenir secouriste, vous aussi, sur la commune ? Vous pouvez nous retrouver mercredi 7 février pour assister à notre prochaine séance mensuelle, sans aucun engagement, ni financier, ni celui de revenir.

Vous serez toujours bienvenu(e)(s) dans notre section.



Informations

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
Véronique Volken au 079 299 85 24 ou
le comité à gdsac@agss.ch

Section des Samaritains
du Grand-Saconnex
CVHS
Impasse Colombelle 12
1218 Grand-Saconnex

adresses utiles

**Grand
Saconnex**
informations

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Cartes d'identité :

du lundi au jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30,
vendredi de 7h à 15h (sans interruption)

Service technique

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours

Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale

Tél. 0800 1218 18
Fax 022 929 70 77

Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Correspondants de nuit

Tél. 0800 1218 00
correspondants@grand-saconnex.ch

Arrondissement de l'Etat civil Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy

Tél. 022 758 03 20
Fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Institution genevoise de maintien à domicile, Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur
Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert
Secrétariat : route de Ferney 165
Abbé Alain René Arbez, curé

Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch

vendredi 2

Marché authentique de Saconnay

Quartier du Pommier, promenade Rivoire de 15h à 20h
Thème : Le carnaval des légumes

Organisation : association du Marché de Saconnay
<https://www.facebook.com/marchedesaconnay/>

samedi 3

Match de basket

Les Lions de Genève vs Fribourg Olympic - Green Game
Salle du Pommier à 17h30

Organisation : Les Lions de Genève
www.lionsdegeneve.ch

lundi 5

Concert Lina Tullgren Festival Antigél

Salle communale des Délices à 20h30
Billetterie www.antigel.ch

Organisation : administration communale et Festival Antigél

mardi 6

Don du sang

Salle communale des Délices de 14h30 à 19h
En présence de joueurs des Lions de Genève

Organisation : section des samaritains du Grand-Saconnex

samedi 17

Match de basket

Les Lions de Genève vs BC Winterthur
Salle du Pommier à 17h30

Organisation : Les Lions de Genève
www.lionsdegeneve.ch

lundi 19

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h
Questions du public en début de séance

vendredi 23

Ciné à la patinoire «L'âge de glace»

Place de Fête à 19h
Entrée libre

Organisation : administration communale

